



« ÉPIDÉMIE » de licenciements chez Auchan : 1 475 EMPLOIS SUPPRIMÉS !



AUCHAN C'EST :

- ▶ **1,47 MILLIARDS D'€ DE BÉNÉFICES**
au 1^{er} semestre 2020 !
- ▶ **79 % D'AUGMENTATION DES PROFITS**
pendant le confinement !
- ▶ **500 MILLIONS D'€ D'ARGENT PUBLIC**
versés par l'État pour « créer de l'emploi » !

Résultat : Auchan profite de la crise sanitaire pour sacrifier ses salariés.

La famille Mulliez, propriétaire d'AUCHAN mais aussi d'ALINEA, KIABI, PIMKIE, FLUNCH, DECATHLON, BOULANGER, SAINT-MACLOU, LEROY MERLIN... 6^e fortune de France possède 26 milliards d'€. Tout cet argent c'est le produit du travail des salariés. Applaudis et devenus des héros pendant le confinement, jetés après pour satisfaire les actionnaires.

Auchan justifie ce nouveau plan de licenciement par le poids des frais engagés avec la crise sanitaire : 50 millions d'€. Pour Auchan, la protection des salariés, leurs vies ne sont donc qu'une charge à récupérer.

Qui est le plus utile à la société, un actionnaire ou les salariés qui, par leur travail, créent des richesses, des services utiles au plus grand nombre ? Pour les communistes, le choix est toujours celui de l'humain, du travail utile, des biens communs.

Tout le monde n'est pas logé à la même enseigne : tout dépend de quel côté de la barricade on se trouve : puissants ou premiers de corvées !

Laurent Pietraszenki, actuel secrétaire d'État, monsieur « Retraites » du gouvernement et ancien DRH à AUCHAN, a touché pour 2 mois de travail, 71 872 € d'indemnités de licenciement !

Le même qui a licencié une caissière pour une erreur de 0.80€

LE PCF EXIGE :

- 1 Le remboursement par Auchan des aides publiques perçues.
- 2 L'interdiction des licenciements pour les groupes faisant des profits et pour ceux qui touchent de l'argent public (CICE).
- 3 L'instauration d'un droit de gestion et de contrôle des salariés sur les choix des entreprises.



DE L'ARGENT POUR L'EMPLOI

PAS POUR LES ACTIONNAIRES

Depuis 25 ans les différents gouvernements ont versé des centaines de milliards d'euros au patronat sans contrôle, ni contrepartie : niches fiscales, baisses d'impôts, de cotisations sociales, CICE... Cette politique est un échec en matière d'emploi.

C'est tout profit pour les actionnaires du CAC 40, de 2009 à 2018 leur rémunération a augmenté de 70 %, celle des PDG de leur entreprise de 60 %. Par contre l'investissement productif stagne à 5 %.

La relance de l'emploi suppose de changer de cap. **Avec Macron, la droite et le MEDEF, le « monde d'après » ressemble furieusement au monde... d'avant, en pire !**

L'argent public, fruit de nos impôts, versé au patronat doit être conditionné à la création d'emplois et contrôlé. **Les salariés doivent avoir un droit de regard et d'intervention sur son utilisation.**

C'est la condition pour qu'il serve effectivement aux relocalisations, à l'investissement industriel, à la transition écologique, au développement des services publics, etc...

Augmenter le pouvoir d'achat des salariés, des retraités, les prestations sociales, face à l'appauvrissement de la population c'est une mesure de justice indispensable pour vivre dignement et nécessaire à la relance économique.

Il faut élargir les droits des salariés, des élus, des usagers pour répondre aux besoins du pays et construire des politiques au service du peuple. C'est possible, si on se rassemble !

POUR AGIR CONTRE LES LICENCIEMENTS, POUR L'EMPLOI

JE SOUHAITE ÊTRE INFORMÉ-E DES INITIATIVES JE REJOINS LE PARTI COMMUNISTE

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél. : E-mail :

À remettre à : PCF 93 - 14, rue Victor Hugo 93500 Pantin - fede@93.pcf.fr - <https://www.pcf93.fr/>

